



22/03/2020

Communiqué des syndicats SUD éducation 44, 49, 85 et 72

Mesures de confinements et continuité pédagogique : l'impossible travail demandé aux enseignant-e-s !

Depuis lundi 16 mars et la fermeture des établissements scolaires, l'Éducation nationale essaie tant bien que mal de sauver les apparences. De nombreux dysfonctionnements sont à soulever. Mais aussi des aberrations et des décisions gravissimes.

Tous les serveurs de l'Éducation nationale saturent. Contrairement à ce que dit Jean-Michel Blanquer, rien ne fonctionne convenablement (e-primo, e-lyco, les différents ENT ...). *Cette situation a contraint de nombreux enseignant-e-s à se tourner vers les services Framasoft désormais saturés ! D'autres, en l'absence de solutions satisfaisantes, ont dû utiliser les GAFAM. Nous refusons d'être contraints de leur livrer les contenus éducatifs de nos élèves au prétexte que les outils proposés par l'Éducation nationale soient défectueux.*

De plus, d'après les premières remontées de la semaine, et sans surprise, la "continuité pédagogique" voulue par le ministre Blanquer n'est que le reflet de sa vision élitiste de l'éducation. Alors que certain-e-s élèves n'ont pas d'équipements informatiques ou numériques à la maison, cette "supposée continuité pédagogique" va indéniablement renforcer les inégalités scolaires. Des élèves auront les moyens technologiques pour travailler, d'autres non. Les élèves qui pourront être aidé-e-s à la maison progresseront, les autres non. De plus, les inspecteurs et inspectrices de l'Éducation nationale demandent aux enseignant-e-s d'enseigner de nouvelles notions aux élèves. A quoi servent les enseignant-e-s à l'école, si comme le sous-entend notre hiérarchie, les élèves sont capables seul-le-s, d'intégrer de nouveaux savoirs ? L'utilisation excessive des outils numériques, outre le fait de renforcer les inégalités sociales et de dévaluer l'importance de la pédagogie, nous interroge et nous inquiète sur le plan politique. En effet, travailler à distance individuellement rend plus difficiles les dynamiques d'organisations collectives auxquelles nous sommes particulièrement attaché-e-s.

Les femmes encore une fois en première ligne pour gérer la crise :

Notre métier est très largement féminisé. De nombreuses enseignantes doivent gérer depuis le début de la semaine une double journée : maintenir une continuité pédagogique avec leurs élèves et gérer la scolarité et la vie de leurs enfants. En effet, elles sont nombreuses à actuellement gérer cette double casquette. Quand nous connaissons les galères incessantes pour les enseignantes depuis le début de la semaine, ne serait-ce que pour entrer en contact avec leurs élèves, comment imaginer en même temps de faire travailler ses propres enfants à la maison ?

Cette situation n'est pas uniquement vraie pour l'Éducation Nationale. De nombreux secteurs qui gèrent la crise sanitaire sont très majoritairement féminins : les soignantes, les travailleuses précaires de la grande distribution... Ce sont donc encore une fois les femmes qui sont au cœur de la gestion de crise !

Les injonctions illégales de la hiérarchie :

Plusieurs fois par jour, des mails arrivent avec des injonctions contraires. Parfois, ces injonctions sont même illégales et en inadéquation avec les règles fixées par le gouvernement. C'est notamment le cas lorsqu'il nous a été demandé de déposer les devoirs dans des commerces pour que les parents viennent les chercher ou d'organiser des permanences dans les écoles afin de donner des documents aux parents alors que ceux-ci peuvent être infectés. Par ailleurs, jusqu'à mercredi, des directeurs et directrices d'école ont été obligé-e-s de se rendre dans leurs établissements, sans matériel de protection. A partir de ce jeudi, des permanences ont lieu pour garder les enfants de soignant-e-s. Là encore, il est demandé de n'utiliser du matériel de protection qu'en cas d'extrême urgence ! La hiérarchie montre son mépris envers notre santé. Enfin, on nous demande d'appeler les familles de nos élèves 2 fois par semaine. Bien que ce maintien du lien semble primordial, comment nous demander cela avec notre matériel personnel et privé ?

SUD éducation 44, SUD éducation 49, SUD éducation 85 et SUD éducation 72 :

- à garantir la santé de ses enseignant-e-s en commençant par le refus d'autoriser le contact physique entre son personnel et les parents d'élèves non-soignant-e-s.**
- à assurer la santé des personnels enseignant-e-s volontaires en les protégeant au maximum d'une contamination.**
- à maintenir et à renforcer les infrastructures numériques existantes pour qu'elles puissent supporter l'afflux de connexions des utilisateurs et utilisatrices et qu'elles puissent garantir la protection des données individuelles.**